

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

- Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?
- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?
 - b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?
 - c. Fondations?
 - d. Caisses communales?
 - e. Biens d'église?
 - f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?
 - g. De biens-fonds?
 - h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accéder, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

David Zaynaud Régent au Mont Commune de Chateaud'Or
le 8 Mars 1799.

La Commune paye 60 L. de fixe & 10 L. de gratification, le tout en argent. Quant au bois chaque hiver apporte une bûche toutes les fois qu'il vient à l'école pour le chauffage de la chambre.

De la Commune seule

(1)

Paroisse de Chateaud'Or,
Ecole d'Entre deux eaux

202 101

QUESTIONS

N° 5.

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. Nom de l'endroit où est située l'école?

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

d. District

e. Canton

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

Le nom du quartier de cette école est
Entre deux eaux

C'est un lieu isolé

Appartient à la Commune de
Chateaud'Or

Paroisse de Chateaud'Or et
Agence du même nom.

Du Pais d'Enhaute-Romand
Du Léman

Les Maisons les plus éloignées sont
à demi heure: le plus grand nombre
est à un quart d'heure

Hameaux de Maulains, du Pré, des
Granges, des Brets, des Chablon,
de Rougemont, et un grand nombre
de Maisons isolées qui ont chacune leur
nom, et dont les distances diverses
varient depuis 100. pas à 1800.

Ce nombre varie par le fréquent
changement de Domicile de plusieurs
familles qui ont plusieurs Maisons
soit de l'une à l'autre, et font changer
d'Ecole à leurs Enfants.

(2)

4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence?

A demi lieue de l'école du Village
à demi lieue de l'école du Montailler
à une lieue de l'école du Mont

a. Leurs noms.

b. Leurs distances réciproques.

Ce que dessus répond à cette question

II.

INSTRUCTION.

5°. Qu'en enseigne-t-on dans chaque école?

La lecture, l'écriture, les premiers
éléments de la Religion, les quatre
règles d'arithmétique, l'orthographe
et la musique des psaumes

6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & combien dure-t-elle?

L'école ne se tient qu'en hiver & dure

7°. Livres élémentaires, lesquels sont en usage?

environ cinq mois, et depuis le 1^{er} novembre jusqu'à la fin d'avril

8°. Préceptes & réglemens, comment font-ils observés?

L'alphabet romain, le nouveau testament, le catéchisme de l'Antiquité, l'écrit de passages

9°. Durée de l'école chaque jour?

Cette école n'a pas de réglemens qui lui soient particuliers

10°. Les enfans font-ils distribués ou classés?

Depuis 8 heures jusqu'à deux heures environ
tous les jours excepté le jour de dimanche

Distribution des livres ou de la

III.

RELATIONS PERSONNELLES.

11°. Instituteurs.

a. Qui a établi jusques ici le Régent & de quelle manière?

Jusqu'à la Révolution le Pasteur examinoit
le candidat, et le Bailli de Rougemont
confirmoit

b. D'où est-il?

De la commune de Châtard'Op

c. Son nom

David Hencho

(3)

d. Son âge.

37 ans

e. Sa famille, combien d'enfans a-t-il?

2 Garçons

f. Depuis combien de temps est-il instituteur?

Depuis Novembre 1798.

g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente?

Agriculteur à Châtard'Op

b. Réunit-il à son office quelqu'autre fonction? quelles sont-elles?

Membre de la Municipalité & de la
assemblée de commune

12°. Ecoliers, combien d'enfans fréquentent l'école?

Cela varie aujourd'hui 58, dont

a. En hiver, } soit garçons ou filles.
b. En été, }

27 Garçons & 29 filles.

L'école ne se tient qu'en hiver comme
il a été dit ci devant

IV.

RAPPORTS ECONOMIQUES.

13°. Biens & fonds de chaque école.

a. Possède-t-elle de pareils fonds?

Non

b. Quelle en est la valeur?

La commune paie le Régent

c. Source des revenus.

d. Les biens d'écoles sont-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres?

14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien?

Rien

15°. Bâtiment de l'école.

a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré?

b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment?

La commune loue à ses frais une

c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être sa maison, & à quel prix?

chambre, autant que possible au Centre
de la commune, annexe à l'école

d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école.

ou se rend chaque jour le
Régent, dont le domicile est à un
quart de lieue

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école? —

A. En argent, bled, vin, ou bois? —

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

- Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?
- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?
 - b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?
 - c. Fondations?
 - d. Caisses communales?
 - e. Biens d'église?
 - f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?
 - g. De biens-fonds?
 - h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira les réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

*La commune paie 60 francs de fees et 10 francs de gratification tout 2. 70.
Quant au bois chaque fois qu'un enfant vient à l'école il apporte une bûche pour la chauffer de la chambre*

(1)

Ecole du Montetier

N° 6

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. NOM de l'endroit où est située l'école?

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

d. District

e. Canton

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

Le Montetier du Montetier

La Maison d'école est isolée

A la Commune de Chateauvieux

Paroisse et Agence de Chateauvieux

Du Canton de Fribourg

Du Canton

Toutes les Maisons sont fort rapprochées les plus éloignées sont les fermes fréquentant l'école sont à une lieue

Hameaux des Moulins et du Montetier et un grand nombre de Maisons isolées qui ont chacune leur nom propre comme le Sotainard les Saignes Rateret les Tremblay la Serrignaux les Communelles sur le Crest les Coullages les Soignes &c

La distance est fort différente et y en a qui sont à quelques pas d'autres plus loin graduellement jusqu'à une lieue

Le nombre des enfants diffère d'une semaine à l'autre par habitude on voit plusieurs sans le changer de domicile deux ou trois fois par an

Chateauvieux ce 9^e Mars 1799.

D^r Henchoz Rigen d'actuellement domicilié au Hameau de...